F É D É R A T I O N F R A N Ç A I S E D E F O O T B A L L

L I G U E D E L ' A T L A N T I Q U E

D I S T R I C T D E F O O T B A L L D U M A I N E E T L O I R E

Siret 78611780400033 – APE 9312 Z

4, rue Pierre de Coubertin – B.P. 79937 – 49137 LES PONTS DE CE CEDEX

TÉL. : 02.41.57.67.97 – TÉLÉCOPIE : 02.41.57.07.51 E-mail : administration@foot49.fff.fr

Site internet : http://foot49.fff.fr

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL
« CHALLENGE B U13 »
Dimanche 14 Juin 2015
A LONGUE

➢ Le rendez-vous est fixé à 8 **heures 45 précises** au stade.
➢A l'arrivée au stade, un responsable de l'équipe devra se présenter au podium, avec les licences (joueurs et accompagnateurs) et les feuilles pré-remplies complétées (envoyées par mail par le District).
➢ L'équipe devra se composer de joueurs ayant régulièrement joué dans la catégorie et le niveau où l'équipe a été qualifiée.
➢ Chaque équipe engagée devra présenter **un arbitre (de préférence U17 ou U19) muni d'un drapeau de touche** ou U13 pour les clubs qui le souhaitent.
➢ Chaque équipe devra également prévoir **1 jeu de maillots ainsi que 6 ballons de taille n° 4** (***pour assurer le défi jonglage à 9h30 pour toutes les équipes***)
➢ La participation est obligatoire sous peine d'amende. En cas d'absence vous avez jusqu'au mercredi 3 juin 2015 pour prévenir le district.

REGLEMENT

1- A l'issue des 3 journées Challenge U13, les 24 équipes qualifiées ont été réparties dans 4 poules de 6 équipes.
2- Toutes les équipes participeront à l'épreuve de jonglerie dès 9 h 30.
3- Chaque équipe jouera 6 à 7 matches dans la journée (5 matchs de poule et 1 ou 2 matchs de classement)
4- Durée des rencontres : **1 temps de jeu de 15 minutes**.
5- Le classement dans chaque poule sera effectué en fonction du nombre de points obtenus sur les 5 premiers matchs et du résultat obtenu en jonglerie.

Match : 4 points par match gagné
2 points par match nul
1 point par match perdu
0 point pour un forfait

Jonglerie (8 meilleures performances) :
4 points > à 800 jonglages
3 points de 650 à 800 jonglages
2 points de 500 à 649 jonglages
1 point < à 500 jonglages

En cas d'égalité entre plusieurs équipes à la fin des matchs de poule, seront pris en compte par ordre de priorité :
1- Le résultat des rencontres entre ces équipes.
2- Le résultat à la jonglerie (les 8 meilleures performances).
3- Le résultat à la jonglerie de la 9ème meilleure performance, puis la 10ème, puis la 11ème , puis la 12ème.

En cas d'égalité lors des matchs de classement, la jonglerie sera prise en compte.

Protocole du Fair Play.
Avant chaque rencontre, joueuses, joueurs, éducateurs et arbitres se saluent au centre du terrain. Après la rencontre, l'ensemble des acteurs se retrouvent et se serrent une nouvelle fois la main à la sortie du terrain.

Bancs de touche.
L'accès du terrain est réservé aux joueurs et à l'encadrement des équipes composé de 2 éducateurs ou dirigeants.
Durant les rencontres, les éducateurs se tiendront dans la zone technique. Toutes les autres personnes sont obligatoirement placées derrière les mains courantes.

Règlement.
Le règlement est celui des animations U13 dans le District du Maine et Loire.
Tout les cas non prévus seront réglés pas la Commission d'organisation, dont les décisions seront sans appel.

Epreuve de jonglerie.
Elle sera limitée à 50 contacts du pied droit, 50 contacts du pied gauche, et 50 contacts de la tête.
L'épreuve de jonglerie se déroulera selon la formule « défi-jonglage » pratiquée au cours de la saison, par 2 équipes, sur le terrain dédié aux matchs de la poule concernée (voir tableau ci-dessous)

TERRAIN A	TERRAIN B	TERRAIN C	TERRAIN D
TRELAZE FOYER 2 ST SYLVAIN ANJOU AS 3	CANDE FREIGNE SO 2 LANDEMONT LAURENTAIS 2	TIERCE CHEFFES AS 2 LES PONTS DE CE AS 2	LE FUILET CHAUSSAIRE 3 ST GERMAIN VAL DE MOINE 3
SAUMUR BAYARD AS 2 ST PIERRE MONTREV AS 3	AVRILLE AS 2 SAUMUR OFC 4	CHAUDRON ST QUENTIN 1 ANGERS VAILLANTE 3	LA TESSOUALLE EA 2 CHOLET PORTUGAIS FC 1
SOMLOIRE ASCP 2 STE GEMMES ANDIGNE 3	BEAUFORT EN VALLEE 3 LA SALLE AUBRY POIT 2	VERNOIL VERNANTES 1 BEAUCOUZE SC 3	BEAUCOUZE SC 4 GJ BEAUPREAU ASGO 4

Classement et remise des lots.
Le protocole de remise des récompenses est le suivant :

- Les équipes s'alignent à l'endroit indiqué par les organisateurs (en fonction de l'orientation souhaitée).
- Les équipes sont appelées par ordre décroissant du classement final. Les enfants viennent au podium pour la remise de la coupe. Un joueur reste au podium, et les autres retournent s'asseoir.

A la fin du protocole, le joueur de chaque équipe qui est resté au podium peut repartir avec les récompenses de la journée.

Permis à points (1 pt si l'équipe arrive à l'heure, 1 pt si l'équipe a ses ballons, 1 pt si l'équipe a déjà rempli sa feuille, 1 pt si toutes les licences sont présentes, 2 points pour le Fair Play des joueurs, des accompagnateurs et des parents).

Nous souhaitons bonne chance aux 24 équipes présentes à ce Rassemblement Départemental.
Que le fair-play et le jeu priment

Responsable de la manifestation : PHILIPPE GIRARD 06.87.83.37.63